

Genève, le 10.03.2008

Séance d'information sur le fonctionnement et les demandes de prestations du SFSS

Secrétariat à la Formation Scolaire Spéciale (SFSS)

1, rue David-Dufour

Case postale 107

1211 Genève 8

Tél. 022 388 68 00

Fax : 022 388 68 09

Internet : <http://www.geneve.ch/smp/sfss.asp>

www.geneve.ch/aides_financieres/formations/subventions_es.asp



DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
Secrétariat à la Formation Scolaire Spéciale

Genève, le 10.03.2008

Page 1

Plan de la présentation

–**Historique**

–**Règlement du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève pour la scolarité spéciale**

–**Demande de prestations au SFSS**



1. Historique

- DISPOSITIONS SUR LA RPT

Depuis la votation du 28 novembre 2004, la responsabilité financière de la pédagogie spécialisée passe de la Confédération au Canton, depuis le 01 janvier 2008.

La pédagogie spécialisée comprend

- l'école spécialisée
- la logopédie
- la psychomotricité
- l'éducation précoce spécialisée



- Pour tous les cantons de Suisse, ces prestations de pédagogie spécialisée sont rattachées au DIP. Tous les DIP de tous les cantons ont dû développer des structures pour la gestion financière et fonctionnelle de ces prestations.
- Afin de maintenir l'homogénéité, tous les cantons suisses ont signé un accord intercantonal qui entre pleinement en vigueur au 1^{er} janvier 2011.
- Nous sommes dans une période transitoire, mais nous convergeons déjà sur les grands principes intercantonaux. Parmi ceux qui nous concernent directement :
 - Les solutions intégratives sont préférées aux solutions séparatives
 - Le principe de gratuité prévaut dans le domaine de la pédagogie spécialisée
 - Le titulaire de l'autorité parentale est associé à la procédure de décision



2. Règlement du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève pour la scolarité spéciale

Section 1 Enseignement spécialisé

Art. 5 Contribution aux frais d'école

¹ Le secrétariat à la formation scolaire spéciale octroie une contribution aux frais d'école lorsque le mineur, en raison d'une atteinte à la santé, ne satisfait pas aux exigences de l'école publique et a besoin d'un enseignement spécialisé régulier qui soit adapté à l'atteinte à la santé dont il souffre.

² L'enseignement spécialisé débute au niveau de l'école enfantine et peut être poursuivi, si nécessaire, au-delà de l'âge scolaire habituel, mais au plus tard jusqu'à l'âge de 18 ans, voire dans des cas exceptionnels jusqu'à 20 ans.

³ Par école publique, selon le présent règlement, on entend, au niveau de l'école enfantine ainsi qu'aux degrés primaire et secondaire I, l'enseignement dispensé dans des classes ordinaires, des classes d'appui et des classes de développement ainsi que d'autres formes d'enseignement analogue. Fait également partie de l'école publique, l'enseignement suivi après la scolarité obligatoire au degré secondaire II qui sert à combler des lacunes scolaires ou à la préparation d'une formation professionnelle. Le secrétariat à la formation scolaire spéciale définit les formes d'enseignement qui font partie de l'école publique.

- ⁴ La contribution aux frais d'école est octroyée pour :
- a) les mineurs handicapés mentaux dont le quotient d'intelligence ne dépasse pas 75;
 - b) les mineurs aveugles et ceux dont l'acuité visuelle binoculaire reste inférieure à 0,3 après correction;
 - c) les mineurs sourds et les mineurs malentendants avec une perte d'ouïe moyenne de la meilleure oreille d'au moins 30 dB dans l'audiogramme tonal ou une perte d'ouïe équivalente dans l'audiogramme vocal;
 - d) les mineurs souffrant d'un handicap physique grave;
 - e) les mineurs atteints de graves difficultés d'élocution;
 - f) les mineurs souffrant de graves troubles de comportement;

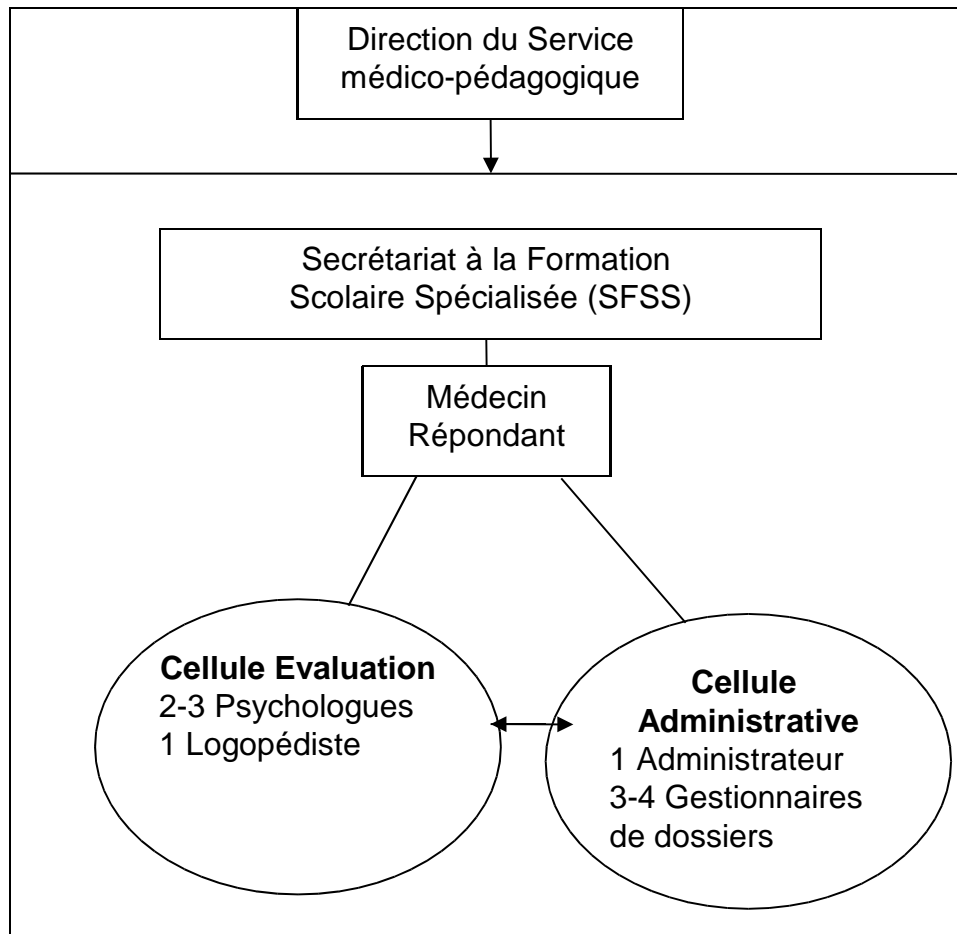
- + -

g) les mineurs qui, si l'on prend isolément leur atteinte à la santé, ne remplissent pas entièrement les conditions énumérées aux lettres a à f, mais qui, parce qu'ils cumulent des atteintes à la santé, ne peuvent pas fréquenter l'école publique.

⁵ La contribution aux frais d'école s'élève à 44 F par journée d'école.

Secrétariat à la Formation Scolaire Spéciale (SFSS)

Organigramme



3. Demande de prestations au SFSS

- Pour toutes les demandes de prestations, le SFSS a repris les documents de l'AI, mais il a souhaité ajouter un regard scolaire.

Les documents pour la scolarité spéciale sont :

- La demande initiale des parents
- Le rapport médical
- Le rapport pédagogique

- Le rapport pédagogique est un **document est unique et transverse**, de 0 à 20 ans, pour tous les enfants des écoles ordinaires et spécialisées, privées et publiques.
- L'évaluation se fonde sur la **situation actuelle** de l'enfant. Elle est complétée par le(s) professionnel(s) faisant partie de l'encadrement de l'enfant, selon leurs observations quotidiennes.
- Le rapport final est issu d'une **réflexion conjointe** entre le pédagogue, l'inspecteur ordinaire et l'inspecteur spécialisé.



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
Secrétariat à la Formation Scolaire Spéciale

Genève, le 10.03.2008

Page 9

Ce document a **plusieurs objectifs**:

4. Pour les enfants en école ordinaire, il permet le passage et l'octroi de prestations dans le domaine spécialisé public ou privé.
6. Il structure le regard des professionnels, en vue de l'évaluation des critères d'admission dans le spécialisé.
8. Il favorise le regard objectif des professionnels.
10. Il offre la possibilité d'avoir une plateforme de pilotage des besoins en place, en fonction du degré de sévérité des troubles.
12. Pour les enfants scolarisés dans l'enseignement spécialisé, il permet de signaler les progrès en vue de l'année suivante.
14. Ce document peut également servir d'historique afin de retracer la trajectoire pédagogique spécialisée de l'enfant et d'alimenter la réflexion des professionnels concernés.



Création du document :

Dans un premier temps, une concertation très large avec différents partenaires a été organisée, avec des représentants de l'enseignement primaire ordinaire et spécialisé, du cycle d'orientation, des établissements privés et des associations de familles INSIEME, CEREBRAL.

Un deuxième groupe a retravaillé pour intégrer différents documents des institutions publiques et privées.

BIFFIGER Jean-Paul	Directeur adjoint du SMP et responsable ES
CALVO Sylvie	Inspectrice division ordinaire
CHOMETTY Claude	Inspecteur division spécialisée
PUCCIONI Nelda	Inspectrice division spécialisée
HAUS S. Catherine	Formatrice ES
JORNOD Pierre-Yves	Adjoint à la direction du Cycle d'Orientation
LAEDERACH Jérôme	Directeur Fondation Ensemble et représentant AGOER
MARTINEZ Sandra	Psychologue SFSS



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'Instruction Publique

Secrétariat à la Formation Scolaire Spéciale
1 Rue David Dufour
Case Postale 107
1211 Genève 8

V/Ref. 080213

Nom de l'enfant [REDACTED]

Prénom de l'enfant [REDACTED]

Évaluation des compétences préscolaires / scolaires / préprofessionnelles de l'enfant

Veillez répondre aux questions en fonction de l'âge de l'enfant et en tenant compte des différents contextes

Le terme *enfant* concerne toutes les personnes âgées de 0 à 20 ans

Par souci de lisibilité, l'emploi du genre masculin a toujours été adopté

Prière de remplir ce formulaire en caractères d'imprimerie

Date de naissance de l'enfant [REDACTED]

N°AVS de l'enfant [REDACTED]

Noms des responsables légaux [REDACTED]

Adresse des responsables légaux [REDACTED]

Établissement ou institution [REDACTED]

Enseignant ou éducateur répondant de l'enfant [REDACTED]

Directeur d'établissement ou Inspecteur ordinaire [REDACTED]

Inspecteur spécialisé [REDACTED]

Numéro de version [REDACTED]

Date [REDACTED]

1^{ère} partie : Questions à choix multiples et commentaires

1. Compétences de l'enfant par domaine

1.1 Compétences dans la vie de tous les jours

1.1.1 L'enfant est-il autonome pour accomplir les gestes de la vie quotidienne ?

(par exemple : s'habiller, manger avec des couverts, utiliser une brosse à dents ou une brosse à cheveux, ranger ses affaires, etc.)

toujours souvent parfois jamais

1.1.2 L'enfant est-il autonome pour s'occuper de son hygiène au quotidien ?

(par exemple : utiliser les toilettes, contrôler ses sphincters, se doucher régulièrement, se laver les mains après certaines activités, etc.)

toujours souvent parfois jamais

1.1.3 L'enfant a-t-il un cycle du sommeil/veille adéquat?

toujours souvent parfois jamais

1.1.4 L'enfant a-t-il un rapport adéquat à la nourriture?

toujours souvent parfois jamais

1.1.5 L'enfant est-il autonome pour se déplacer entre différents espaces mis à sa disposition ?

(par exemple : aller chercher des objets dans une autre classe, se déplacer jusqu'à la cour de récréation, se déplacer entre la maison et l'école, utiliser des transports publics, effectuer des courses simples, etc.)

toujours souvent parfois jamais

1.1.6 L'enfant est-il adéquat dans la gestion des activités qui lui sont proposées :

(par exemple : son autonomie, sa qualité de participation, sa rapidité et qualité d'exécution, son attitude face à la tâche, etc.)

A. en individuel?

toujours souvent parfois jamais

B. en groupe?

toujours souvent parfois jamais

Commentaires :

1.2 Compétences psychosociales

1.2.1 L'enfant est-il adéquat dans ses relations sociales :

A. avec ses pairs? (par exemple : capacité à entrer en relation avec ses pairs, réciprocité dans la relation et maintien sur la durée)

- toujours souvent parfois jamais

B. avec les adultes? (par exemple : respect de l'adulte, confiance, etc.)

- toujours souvent parfois jamais

1.2.2 L'enfant présente-t-il un comportement adéquat ?

(par exemple : respect des limites, des règles de vie, réaction de l'enfant face aux difficultés, aux frustration et au stress, capacité à faire des choix et prendre une décision, etc.)

- toujours souvent parfois jamais

Si parfois ou jamais, depuis quand?

Où ces problèmes de comportement se présentent-ils ? (plusieurs réponses possibles)

- à la maison/ en famille
 à l'école
 dans d'autres contextes, préciser lesquels :

1.2.3 L'enfant a-t-il confiance en lui et/ou semble-t-il avoir une bonne estime de lui-même ?

- toujours souvent parfois jamais

1.2.4 L'enfant est-il capable de sentir et gérer ses émotions (positives et/ou négatives) ?

- toujours souvent parfois jamais

Commentaires :

1.3 Compétences sensori-motrices et psychomotrices

1.3.1 L'enfant a-t-il de bonnes compétences de motricité globale?

(par exemple : tête, changement de position, assis, debout, marche)

toujours souvent parfois jamais

1.3.2 L'enfant a-t-il de bonnes compétences pour s'orienter, se repérer et s'organiser :

A. dans l'espace?

toujours souvent parfois jamais

B. dans le temps?

toujours souvent parfois jamais

1.3.3 L'enfant présente-t-il des comportements et attitudes toniques inappropriés?

(par exemple : tension musculaire, hypotonie, crispation, rigidité, etc.)

toujours souvent parfois jamais

1.3.4 L'enfant présente-t-il une motricité bucco-phonatoire adéquate?

(par exemple : tonus, mobilité des lèvres, de la langue, déglutition, etc.)

toujours souvent parfois jamais

1.3.5 L'enfant présente-t-il les capacités de coordination motrices et sensorielles adéquates?

(par exemple : schéma corporel, équilibre, latéralisation, fluidité des mouvements, adresse gestuelle, ajustement rythmique, etc.)

toujours souvent parfois jamais

1.3.6 L'enfant présente-t-il les compétences de motricité fine attendues à son âge?

(par exemple : préhension, manipulation, etc.)

toujours souvent parfois jamais

1.3.7 L'enfant présente-t-il les compétences en graphisme/écriture attendues à son âge?

toujours souvent parfois jamais

Commentaires :

1.4 Compétences cognitives

1.4.1. De manière générale, l'enfant possède-t-il les capacités intellectuelles attendues ?

toujours souvent parfois jamais

1.4.2 L'enfant est-il adéquat dans les situations de jeux et jeux symboliques?

toujours souvent parfois jamais

1.4.3 L'enfant présente-t-il les compétences de raisonnement attendues?

(par exemple : faire des hypothèses, des déductions, des inférences, des liens entre les différentes activités et/ou savoirs, des liens de causalité, etc.)

toujours souvent parfois jamais

1.4.4 L'enfant est-il capable de traduire son raisonnement sur le plan des réalisations pratiques?

toujours souvent parfois jamais

1.4.5 L'enfant présente-t-il les compétences de planification attendues face à une situation éducative, pédagogique et/ou sociale?

toujours souvent parfois jamais

1.4.6 L'enfant présente-t-il les compétences de créativité générales attendues?

(par exemple : inventer des histoires, créer un scénario, avoir le sens de l'humour, jouer avec le langage, avoir des idées de sorties, composer de la musique ou des chansons, dessiner, peindre, etc.)

toujours souvent parfois jamais

1.4.7 L'enfant possède-t-il les capacités de mémorisation attendues?

toujours souvent parfois jamais

1.4.8 L'enfant présente-t-il les capacités d'attention et/ou de concentration attendues face à une activité?

toujours souvent parfois jamais

1.4.9 L'enfant possède-t-il les compétences attendues pour construire les notions et outils mathématiques?

toujours souvent parfois jamais

1.4.10 L'enfant présente-t-il les compétences attendues pour résoudre les problèmes mathématiques logiques?

toujours souvent parfois jamais

1.4.11 L'enfant possède-t-il les compétences attendues pour construire les notions dans le domaine de l'espace et des transformations géométriques?

toujours souvent parfois jamais

1.4.12 L'enfant possède-t-il les compétences nécessaires pour acquérir une nouvelle langue?

toujours souvent parfois jamais

1.4.13 L'enfant est-il en mesure d'entrer dans l'activité, de la conduire et la mener à terme?

toujours souvent parfois jamais

Commentaires :

1.5 Compétences langagières orales et écrites

1.5.1 L'enfant possède-t-il les capacités de communication attendues à cet âge ?

(par exemple: établit une relation malgré d'éventuelles difficultés langagières, se préoccupe de la compréhension de son interlocuteur, répond aux questions qui lui sont posées, se manifeste lorsqu'il ne comprend pas quelque chose, etc.)

toujours souvent parfois jamais

1.5.2 L'enfant utilise-t-il un autre mode de communication?

(par exemple : langue des signes, langage parlé complété (LPC), pictogrammes, symboles, etc.)

toujours souvent parfois jamais

1.5.3. L'enfant utilise-t-il la communication non verbale ?

(par exemple : modalités gestuelles, corporelles, mimiques faciales, etc.)

toujours souvent parfois jamais

1.5.4 L'enfant possède-t-il les capacités d'expression orale attendues à cet âge?

(par exemple : réciter, décrire, argumenter, etc.)

toujours souvent parfois jamais

1.5.5 L'enfant possède-t-il les capacités de compréhension orale attendues à cet âge?

toujours souvent parfois jamais

1.5.6 La parole et l'articulation de cet enfant sont-elles adéquatement organisées :

- toujours souvent parfois jamais

En cas de difficultés, précisez s'il s'agit de:

- difficultés dans la production de sons ou l'articulation, inversions ou confusions de sons
 difficultés dans la fluidité du langage (fluence), bégaiement, bredouillement.
 difficultés au niveau de la voix (tonalité, force, modulation)
 autre(s), décrire :

1.5.7 L'enfant est-il capable de lire des mots, phrases ou textes en rapport avec les compétences attendues?

- toujours souvent parfois jamais

1.5.8 L'enfant comprend-il des mots, phrases ou textes en rapport avec les compétences attendues?

- toujours souvent parfois jamais

1.5.9 L'enfant a-t-il les capacités d'expression écrite en rapport avec les compétences attendues?

- toujours souvent parfois jamais

1.5.10 L'enfant maîtrise-t-il la structuration de la langue (orthographe, grammaire, conjugaison et vocabulaire) ?

- toujours souvent parfois jamais

Commentaires :

2. Informations complémentaires

2.1 Forces et compétences de l'enfant / savoir-faire et savoir-être actuels

██████████

2.2 Difficultés et faiblesses relatives de l'enfant

██████████

2.3 Comment l'enfant se positionne-t-il et aborde-t-il les difficultés qu'il rencontre?

██████████

2.4 Quelles mesures d'intégration ont été envisagées pour l'enfant?

Si aucune mesure d'intégration n'a été envisagée, expliquer pourquoi

██████████

2.5 Quelles mesures ont-elles été envisagées au sein de l'établissement pour remédier aux difficultés de l'enfant?

██████████

2.6 Parmi l'ensemble de ces mesures (2.4 et 2.5), lesquelles ont été appliquées et quels sont les résultats obtenus?

██████████

3. Entretien avec les parents ou responsables légaux (dates et thèmes évoqués)

Date : Confirmation d'entretien : oui (merci de joindre le document) non

En présence de (noter la fonction de chaque participant) :

Contenu :

Date : Confirmation d'entretien : oui (merci de joindre le document) non

En présence de (noter la fonction de chaque participant) :

Contenu :

Date : Confirmation d'entretien : oui (merci de joindre le document) non

En présence de (noter la fonction de chaque participant) :

Contenu :

Date : Confirmation d'entretien : oui (merci de joindre le document) non

En présence de (noter la fonction de chaque participant) :

Contenu :

3.1 La famille est-elle favorable à la mise en place d'aides extérieures pour répondre aux besoins de l'enfant?

oui non pas de réponse

Décrire :

3.2 La famille peut-elle participer et collaborer à la mise en place de mesures pédagogiques et/ou thérapeutiques ?

oui non pas de réponse

Décrire:

4. Existence d'un réseau

oui (cf. tableau) non

Nom, prénom	Fonction	Lieu de travail	Depuis quand (date, année)
██████	██████	██████	██████
██████	██████	██████	██████
██████	██████	██████	██████
██████	██████	██████	██████
██████	██████	██████	██████
██████	██████	██████	██████

Date ██████ En présence de ██████ Contenu de la séance, proposition(s) et mesure(s) : ██████
Date ██████ En présence de ██████ Contenu de la séance, proposition(s) et mesure(s) : ██████
Date ██████ En présence de ██████ Contenu de la séance, proposition(s) et mesure(s) : ██████

- ***Joindre la liste des savoir-faire préscolaires, scolaires et pré-professionnels, une photocopie du livret scolaire et les autres documents jugés pertinents.***

5. Pour les enfants de l'enseignement spécialisé qui sont orientés vers le Cycle d'Orientation

5.1 Formulation de la proposition d'orientation

██████████

5.2 Commentaires de l'enseignant qui a accueilli l'enfant en intégration

██████████

5.3 A votre connaissance, depuis quand l'enfant est-il dans l'enseignement spécialisé et pour quelles raisons?

██████████

5.4 Mesure(s) thérapeutique(s) connue(s)

Mesure	Durée (de....à)	Personne(s) responsable(s)
██████████	██████████	██████████
██████████	██████████	██████████
██████████	██████████	██████████
██████████	██████████	██████████
██████████	██████████	██████████

6. Remarque(s) / information(s) générale(s) :

██████████



Enseignant / éducateur répondant de l'enfant

Nom, Prénom ██████████

Établissement ██████████

Téléphone ██████████

Date ██████████

Signature

Responsable pédagogique des CMP / regroupement

Nom, Prénom ██████████

Établissement ██████████

Téléphone ██████████

Date ██████████

Signature

Directeur d'établissement / inspecteur de l'enseignement ordinaire

Nom, Prénom ██████████

Établissement

Téléphone ██████████

Date ██████████

Signature

Inspecteur de l'enseignement spécialisé

Nom, Prénom ██████████

Téléphone ██████████

Date ██████████

Signature

Secrétariat à la Formation Scolaire Spéciale (SFSS)

1, rue David-Dufour
case postale 107
1211 Genève 8
tél. 022 388 68 00
Fax : 022 388 68 09

Tous les documents du SFSS sont sur internet :

<http://www.geneve.ch/smp/sfss.asp>

www.geneve.ch/aides_financieres/formations/subventions_es.asp

- ❖ Richard BAZUS, administrateur
- ❖ Sandra MARTINEZ, psychologue

- ❖ Céline VON ROTH, gestionnaire
- ❖ Sandra LAGUNA, gestionnaire
- ❖ Reto AUGSBURGER, gestionnaire

